

Budget primitif 2021

Budget annexe d'assainissement

Présentation synthétique

Le projet de budget primitif pour l'exercice 2021 est le suivant :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
<u>Dépenses :</u>	29 680 021,95 €	77 267 327,94 €
<u>Recettes :</u>	29 680 021,95 €	77 267 327,94 €

1. Dépenses d'exploitation

Les propositions d'inscriptions de dépenses de la section d'exploitation s'élèvent à 29,68 M€. Les dépenses réelles représentent 6,58 M€ et sont principalement constituées des dépenses de personnel (3,82 M€) et des charges financières (1,46 M€). Les dépenses d'ordre s'élèvent à 23,10 M€ et sont constituées de la dotation aux amortissements des immobilisations (11,84 M€) et du virement à la section d'investissement (11,26 M€).

2. Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation représentent un montant de 29,68 M€ dont 24,26 M€ de recettes réelles, constituées principalement de la part départementale de la redevance pour assainissement collectif (18,23 M€) et des recettes d'ordre (3,64 M€).

L'excédent antérieur reporté de 1,78 M€ s'ajoute au total de ces recettes

3. Dépenses d'investissement

Les propositions de dépenses d'investissement s'élèvent à 77,27 M€. Les dépenses réelles représentent 60,50 M€ et sont constituées des dépenses relatives aux travaux et aux études (37,70 M€) et des dépenses financières (22,80 M€). En matière de dépenses d'ordre, 3,64 M€ sont proposés pour la dotation aux amortissements des subventions d'équipement reçues.

La reprise du déficit d'investissement cumulé de 13,13 M€ est également comptabilisé dans le total des dépenses d'investissement.

4. Recettes d'investissement

Les prévisions de recettes d'investissement s'élèvent à 77,27 M€, dont 54,17 M€ de recettes réelles constituées essentiellement de recettes financières (37,52 M€ dont une inscription de 22,52 M€ correspondant au besoin d'emprunt pour 2021), de l'affectation au compte de réserve 1068 (13,13M€) et de subventions d'équipement (2,92 M€). S'agissant des recettes d'ordre, 23,10 M€, sont proposés au vote au titre des amortissements des immobilisations (11,84 M€) et du virement effectué depuis la section de fonctionnement (11,26 M€).

5. Présentation synthétique de l'équilibre

De manière synthétique, le budget primitif 2021 du budget annexe d'assainissement se présente de la manière suivante :

Section d'exploitation	
Dépenses	29 680 021,95
<i>Dont virement à la section d'investissement</i>	<i>11 257 933,75</i>
Recettes	29 680 021,95

Section d'investissement	
Dépenses	77 267 327,94
Recettes	77 267 327,94
<i>Dont virement de la section d'exploitation</i>	<i>11 257 933,75</i>